

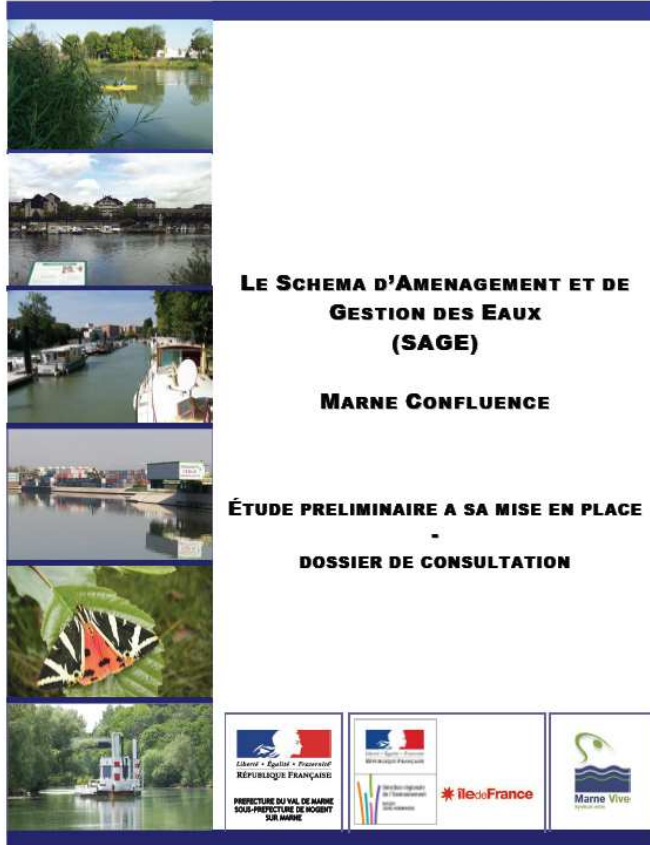


SAGE Marne Confluence

Commission « Aménagement »

CT « Aménagement » 4 mars 2011

Des enjeux forts



Etude préliminaire :

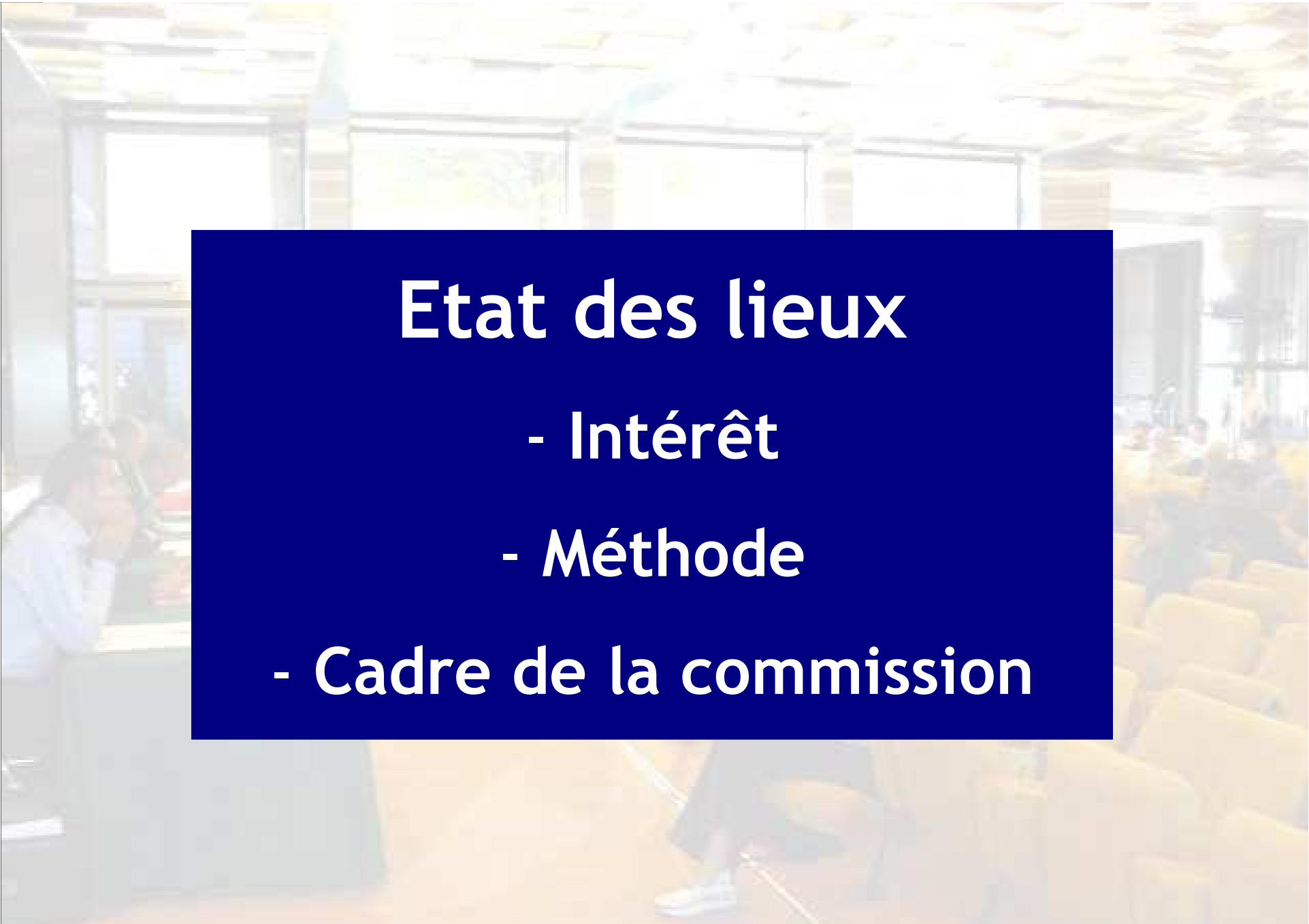
- La **qualité** des eaux et des milieux aquatiques ;
- La valorisation du **patrimoine naturel et paysager** de la Marne et de ses affluents ;
- La conciliation des différents **usages** de l'eau ;
- L'**aménagement** durable dans un contexte de développement urbain.

=> 4 Commissions thématiques de travail

Objectifs des 1^{ères} commissions

- ✓ **Approche du territoire dans son ensemble** sur la thématique ;
- ✓ Préciser les **enjeux majeurs** de la thématique sur lesquels s'axer ;
- ✓ Arrêter une **méthode de travail** :
 - **Rôle** de chacun (président de commission, animateur, membres, BE...)
 - **Organisation** du travail : calendrier, mode de présentation, attentes (visites terrain, retours d'expériences)
 - **Méthode** pour alimenter l'état des lieux :
 - => compilation des données/études/inventaires existants
 - => besoins en études complémentaires

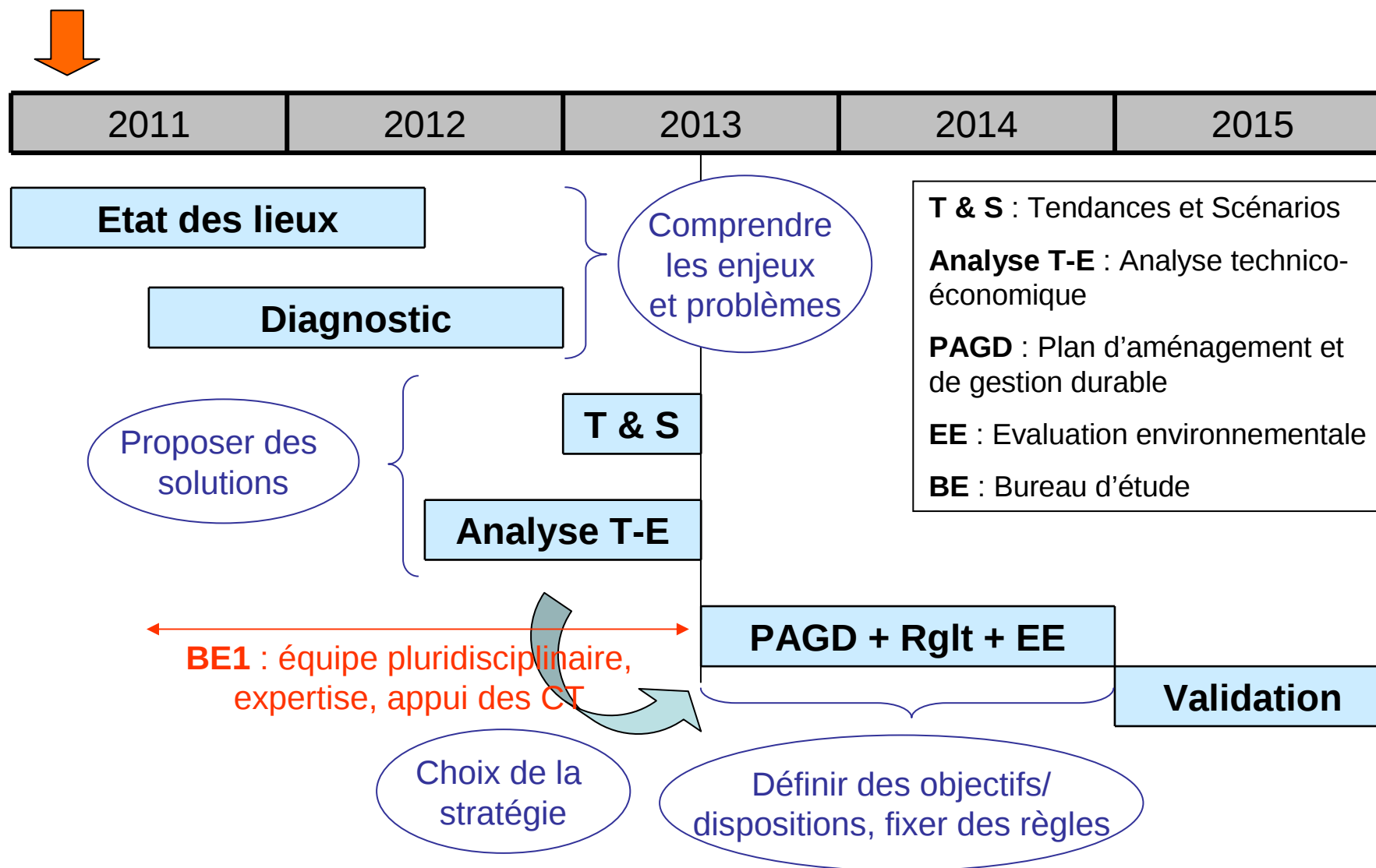
Favoriser un échange venant des membres



Etat des lieux

- Intérêt
- Méthode
- Cadre de la commission

Calendrier : phase d'élaboration



Le territoire du SAGE

Périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence

PERIMETRE

52 communes

4 départements

2 masses d'eau

Nombreux affluents
et plans d'eau

Légende

- Perimetre SAGE Marne Confluence
- Masses d'eau 154AetB
- Marne
- Motbras
- PARIS
- SEINE-ET-MARNE
- SEINE-SAINT-DENIS
- VAL-DE-MARNE



Source : BD Carthage, IGN, DIREN Île-de-France
SYNDICAT MARNE VIVE - juillet 2009

Qu'est-ce qu'un SAGE ?

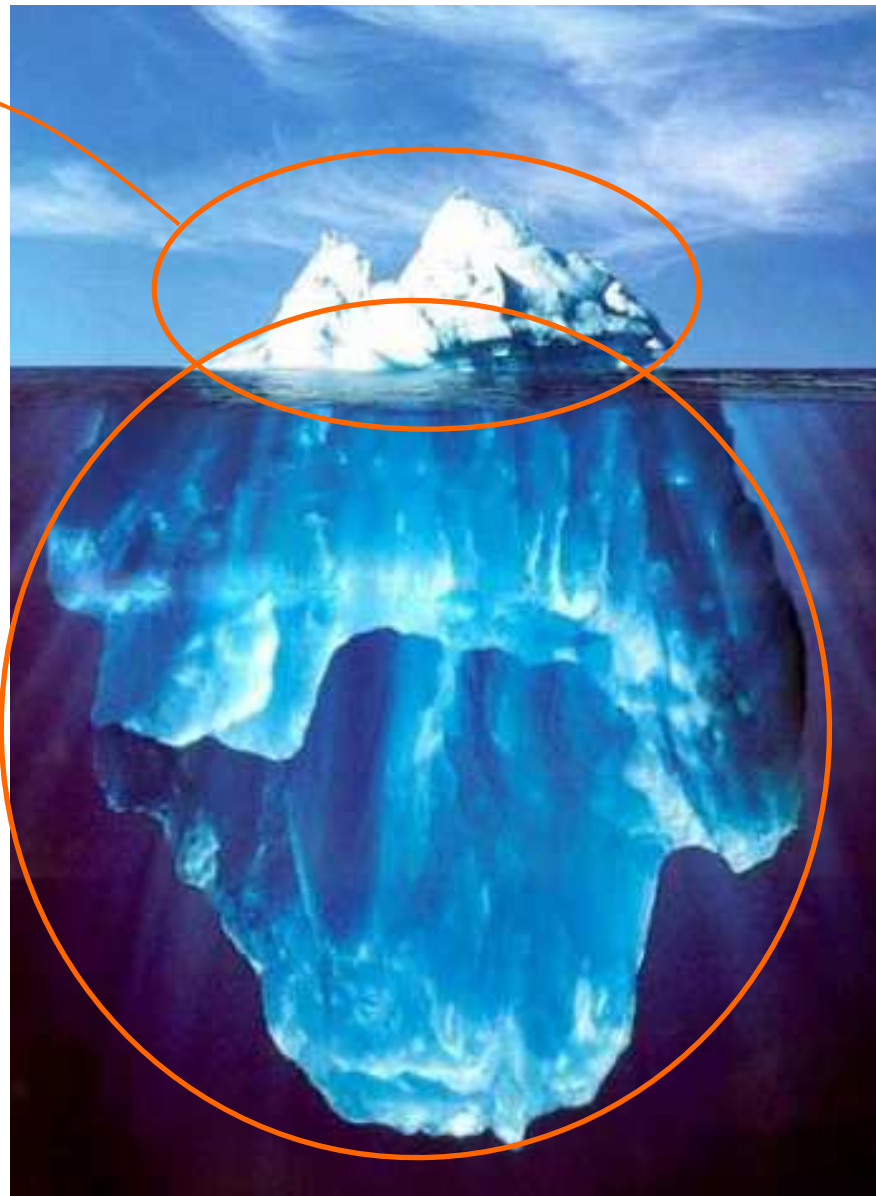
Documents
du SAGE

Partage de
connaissances

Appropriation

Travail de
concertation

Recherche
de consensus



Intérêt de l'état des lieux (EdL)

- ✓ Accent mis sur la **concertation**

=> Consultation non limitée aux membres de la CLE !!
(participation d'agents techniques, d'experts...)

- ✓ **Socle / référentiel** du SAGE

=> Mener une **analyse large** de la situation du territoire et des connaissances en balayant tous les milieux et tous les usages

- ✓ **Ne pas viser l'exhaustivité mais la pertinence**



Objectif de l'EdL

✓ Acquérir une **vision globale et partagée** des enjeux de gestion de l'eau sur le territoire.

⇒ *Remettre les particularités de chaque territoire dans la globalité du SAGE*

✓ Préalable : répondre aux questions

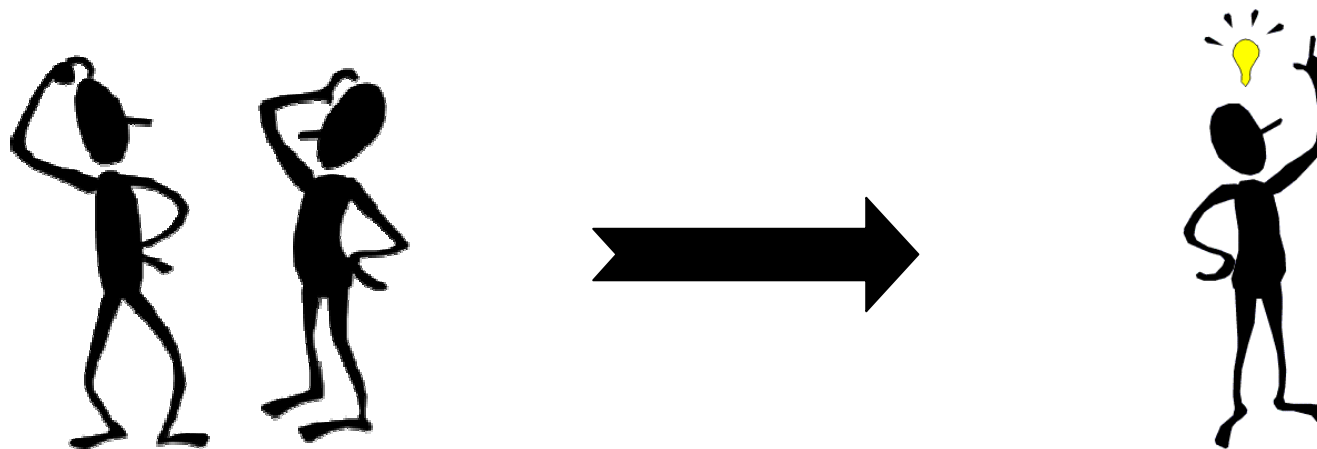
« **Quels sont les enjeux majeurs du territoire ?** »



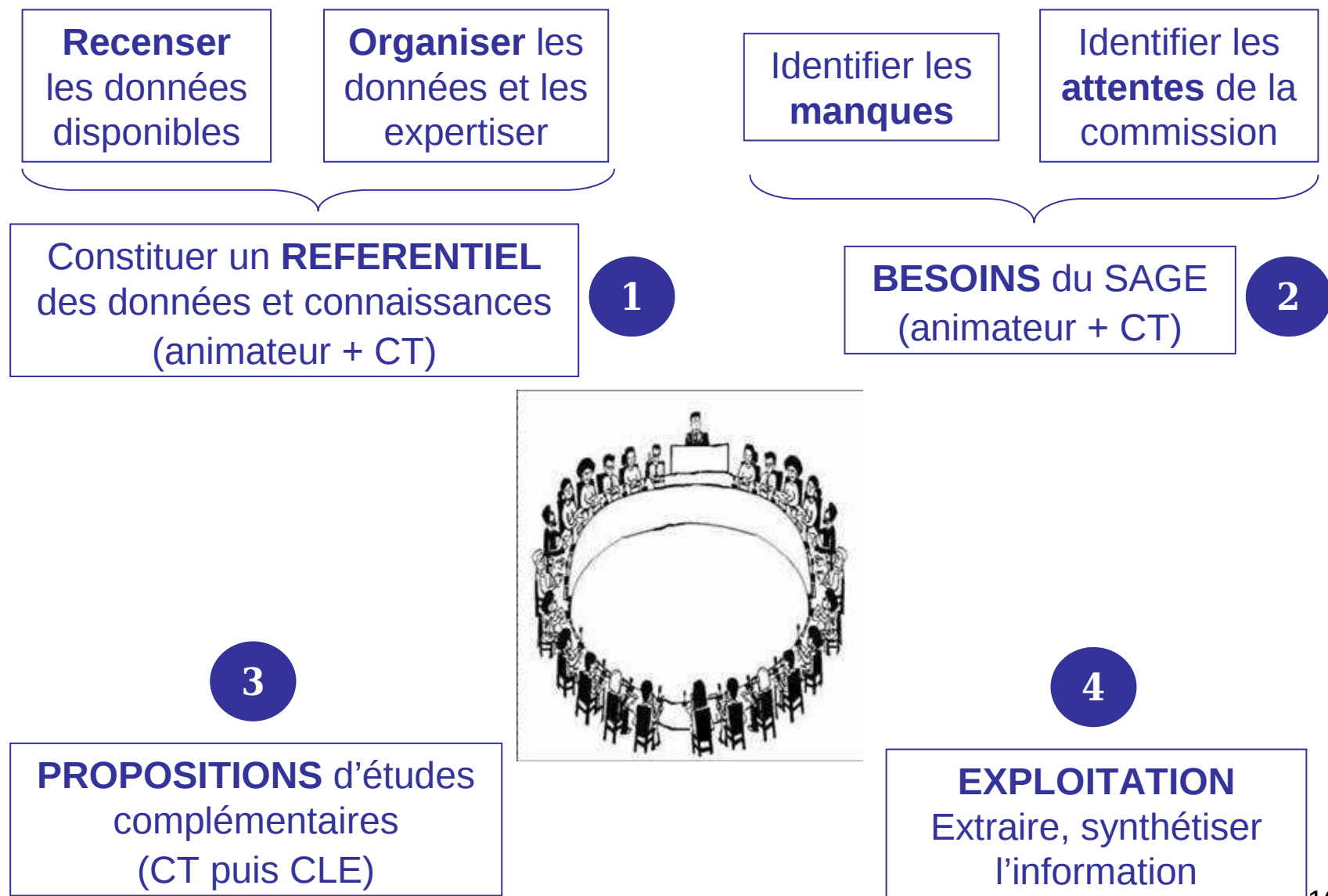
« **Que souhaite-t-on mettre en évidence dans le diagnostic ?** »



« **De quel type de données a-t-on besoin ?** »



Processus d'élaboration de l'EdL



Méthode : étape 1

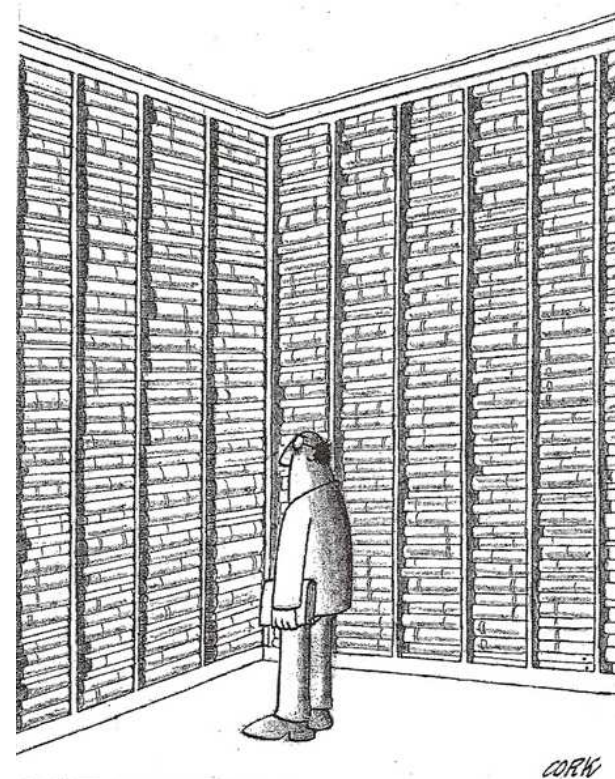
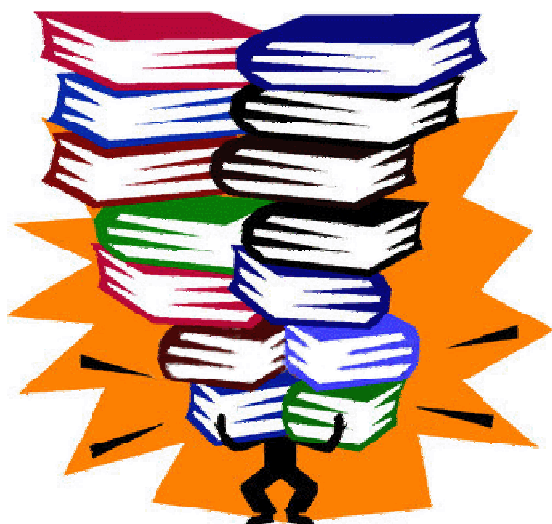
Collecte des études/
données/schémas...



Analyse des
documents



Classement adapté
des documents



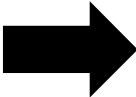
Organisation des données

Constituer une « bibliothèque » de la commission (et donc du SAGE)
Réaliser une « **fiche produit** » de chacune des sources

Outils pour l'EdL

« **Fiche produit** » = outil de classement

=> Mise à jour d'un fichier Excel

Nom du document	Type de document	Producteur / MO	Année de réalisation / d'acquisition
			
Territoire concerné	Niveau de précision	Enjeux identifiés, priorités...	Commentaires (A jour ? Complet ? Limites ?)

« **Fiche acteur** » : (*document joint à la convocation*)

- permettre aux acteurs d'apporter leur ressenti sur les enjeux du territoire, leurs attentes, et d'établir une première hiérarchie
- 1er recensement de données/études...

SAGE MC CT « Aménagement » - 04/03/2011

Carte 9 - Marne Confluence : un territoire concerné par l'aléa inondation

Source : BD Carthage IGN, DIREN IdF, MOS 2003 IAU/IF
ADAGE Environnement - novembre 2008


 Barrages de navigation
 Zones inondables (Plus Hautes Eaux Connues)
 Zones urbanisées
 Zones non urbanisées

Cadre de la commission *(cf Fiche)*

▪ La culture de l'urbain

- ⇒ Aménagements urbains, routiers, ferroviaires et compatibilité avec la présence de l'eau : Quelle implantation ? Quel mode de conception ?
- ⇒ Favoriser l'accès des habitants à l'eau ;
- ⇒ Associer aménagement et qualité de vie (lien avec la TV&B) ;

▪ Gestion des eaux pluviales

- ⇒ Déconnexion des surfaces actives au réseau d'eaux usées, bassins d'orage...
- ⇒ Imperméabilisation des sols : capacité de recharge des nappes ;
- ⇒ Gestion des eaux de ruissellement ;
- ⇒ Outils de connaissance : zonage eaux pluviales, documents d'urbanisme ;

▪ Gestion du risque inondation

- ⇒ Urbanisme et zones inondables ;
- ⇒ Barrages et gestion du niveau d'eau (en prévention des crues notamment)
- ⇒ Remontée de nappe en période de crue ;
- ⇒ Information préventive
- ⇒ Lien avec la gestion des eaux pluviales

▪ ...

The background image shows a bright, modern interior space, likely a library or a public area, with large windows and people. A dark blue rectangular box is overlaid on the center of the image, containing white text.

Éléments devant figurer dans l'état des lieux

CT « Aménagement » 4 mars 2011

SDAGE Seine-Normandie

Dispositions identifiant les SAGE comme levier d'action :

Disposition 131 : Sensibiliser et informer la population au risque d'inondation

L'information de la population est à privilégier dans les cas suivants :

- les communes soumises au risque d'inondation doivent matérialiser des repères de crue, [...] ;
- dans les communes dotées d'un PPRI, le maire, [...], organise tous les deux ans une information des populations sur le risque d'inondation.
- **l'enjeu " inondations " doit figurer dans les PAGD des SAGE recouvrant des communes soumises au risque inondation.** Dans ce cas, ils comportent un volet sur la **culture du risque** permettant aux personnes exposées d'avoir accès à l'information sur le risque et sur les mesures disponibles de gestion du risque et de crise ;
- d'une manière générale, l'information des populations doit insister sur le fait que le risque d'inondation ne peut être totalement supprimé, mais seulement limité par les aménagements mis en place et par la diminution de la vulnérabilité des zones inondables.

Disposition 164 : Renforcer le rôle des CLE lors de l'élaboration, la révision et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (SCoT, PLU et carte communale)

Lorsqu'un SAGE est en cours d'élaboration ou mis en œuvre, il est fortement recommandé que la CLE soit informée de l'élaboration, de la révision et de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (SCOT, PLU, carte communale).

Organisation des données

➤ Organisation en 3 volets :

- **Urbanisation et aménagements du territoire**
 - Caractériser le bassin Marne Confluence ;
 - Aménagements et grandes infrastructures ;
- **Gestion de l'eau en milieu urbain**
 - Le ruissellement urbain : gestion des eaux pluviales ;
 - Le risque inondation ;
- **Stratégies développées pour intégrer l'eau comme élément central de l'urbain et du cadre de vie**



Document de travail
(remis en séance)

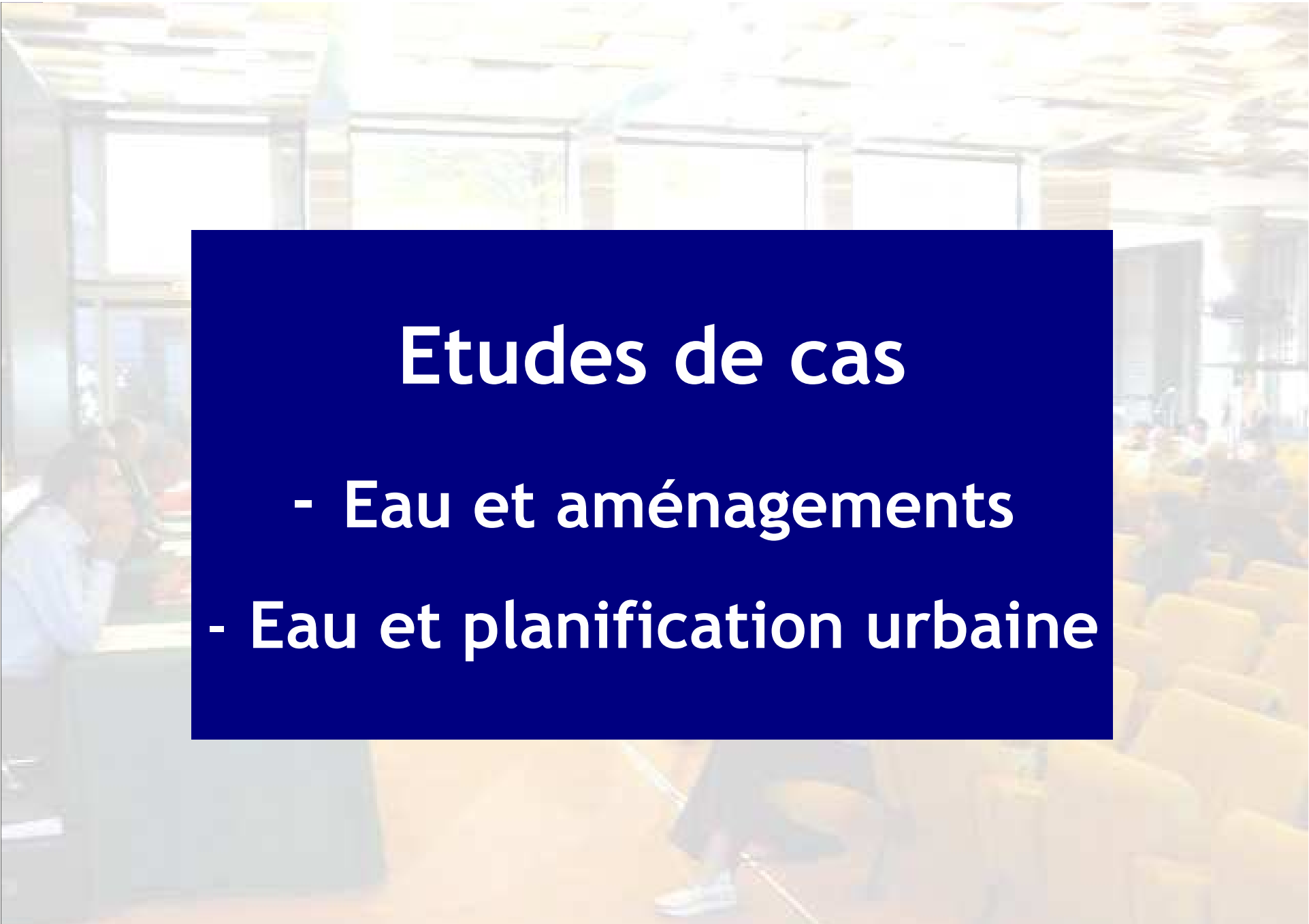
Contenu **non exhaustif** ! A compléter si besoin.

A retenir !

Attentes vis-à-vis des membres :

- mobiliser les services et leur réseau d'acteurs ;
- communication des documents d'urbanisme, études et programmes d'action avec expertise sur leur degré d'intégration du volet « eau » ;
- analyse critique des données et documents communiqués ;

Rendez-vous à prévoir avec l'animateur du SAGE.

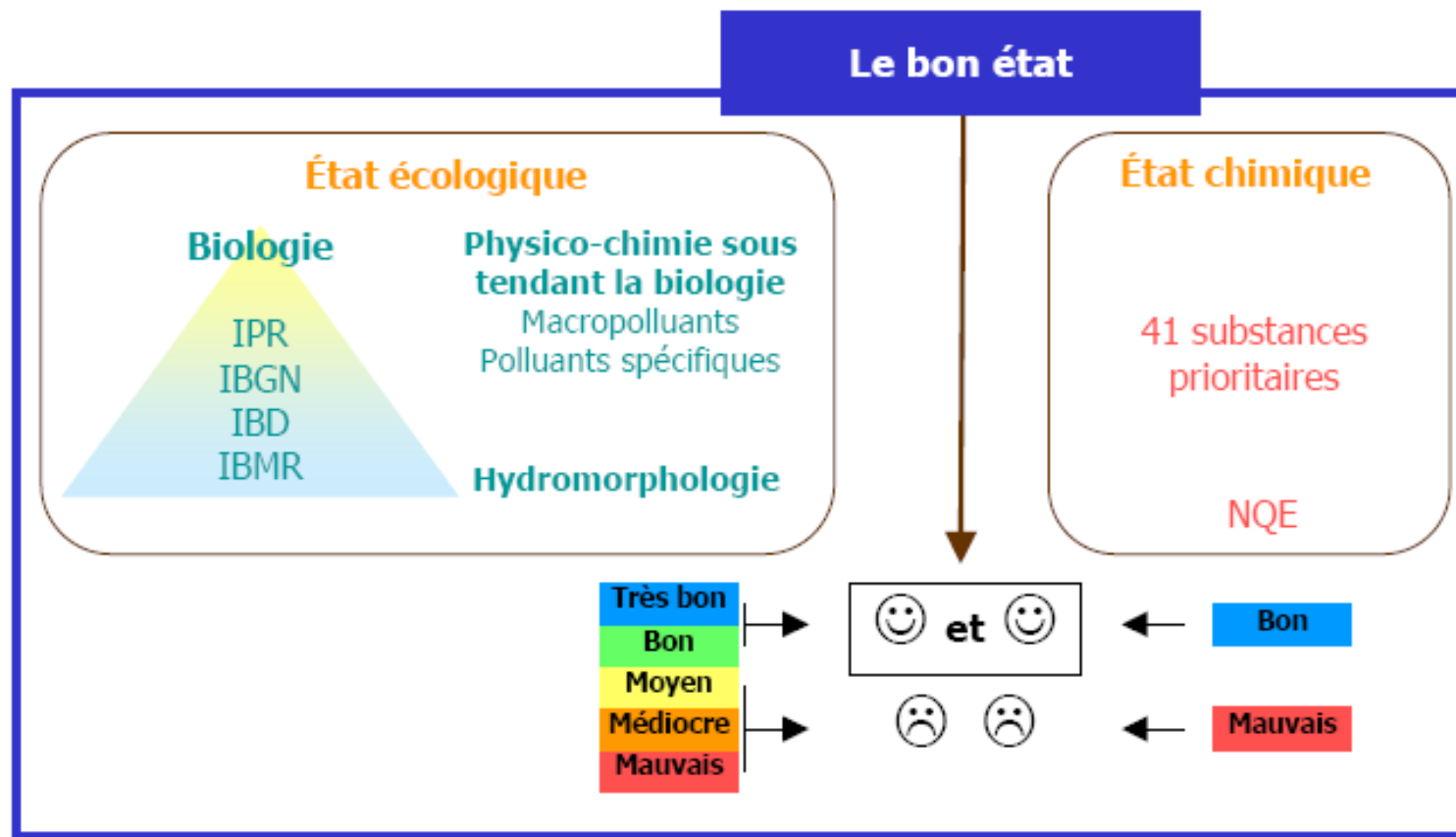


Etudes de cas

- Eau et aménagements
- Eau et planification urbaine

CT « Aménagement » 4 mars 2011

Définition du bon état / potentiel

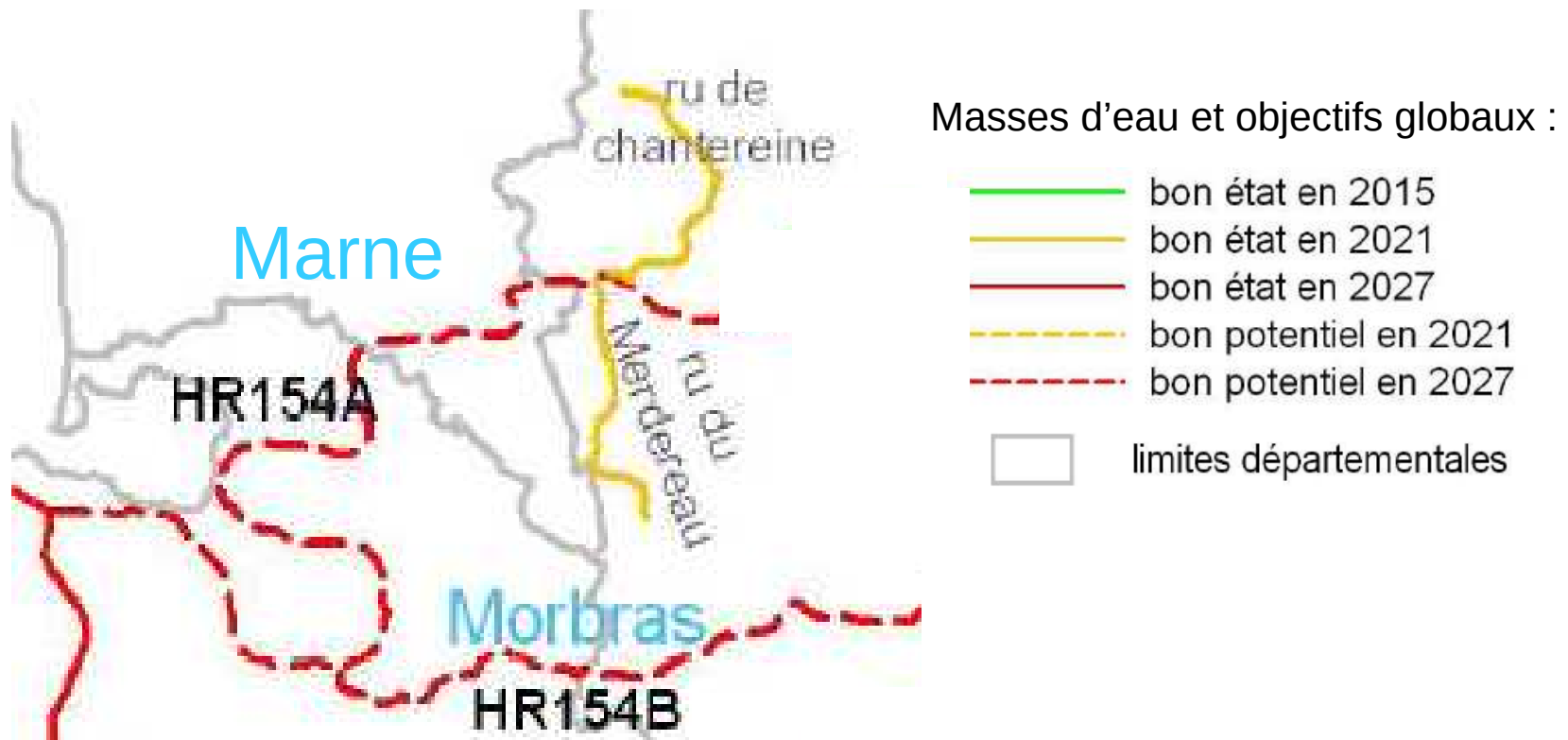


Source : DRIEE-IdF

Objectif de « **bon potentiel** » pour les masses d'eau fortement modifiées (= ayant subi des modifications importantes de leurs caractéristiques physiques)

Etat des cours d'eau (Objectifs)

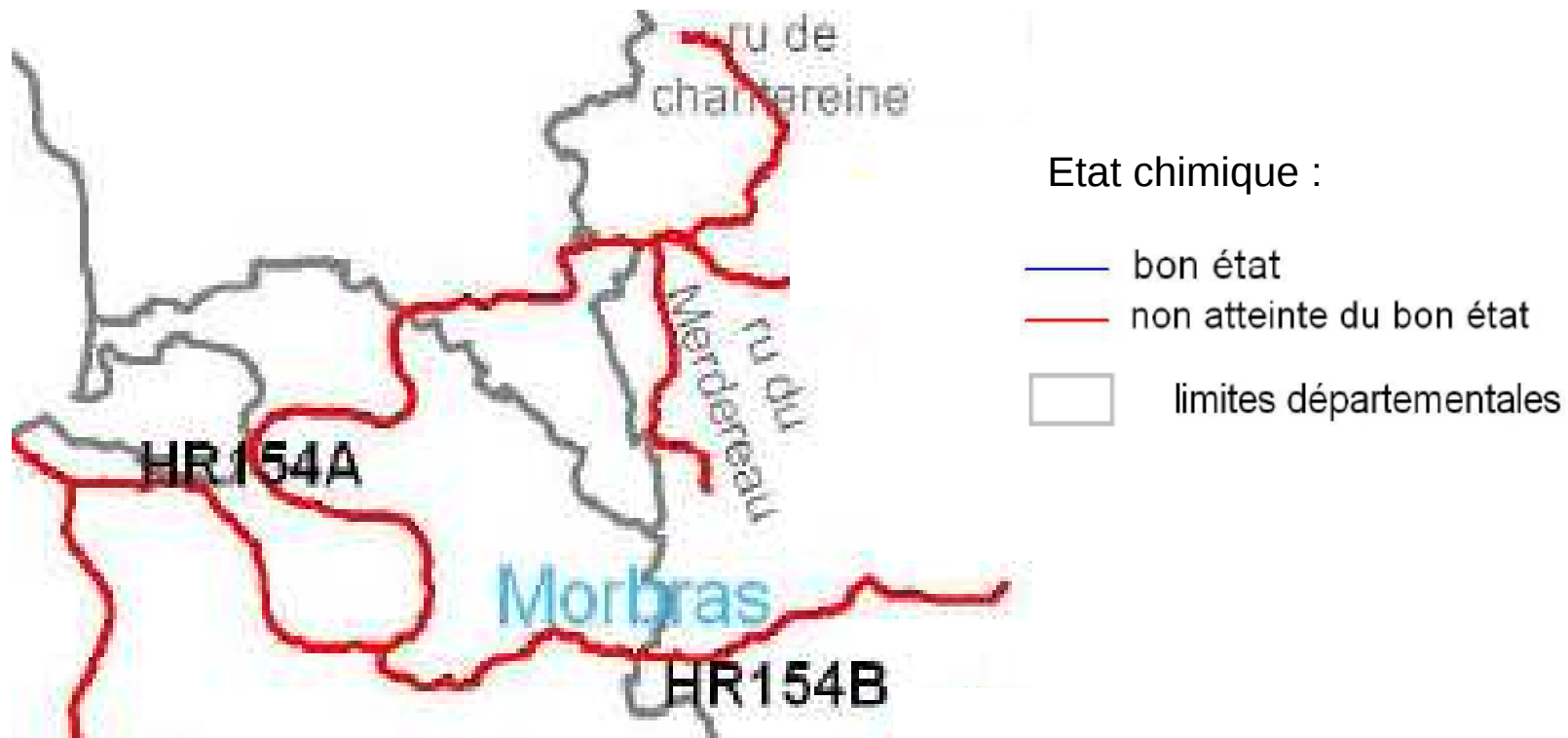
Objectifs d'état global des cours d'eau (SDAGE)



Commentaires : Report de délai. Etat des cours d'eau **dégradé**.

Etat des cours d'eau (actuel)

Etat chimique des cours d'eau – 2007



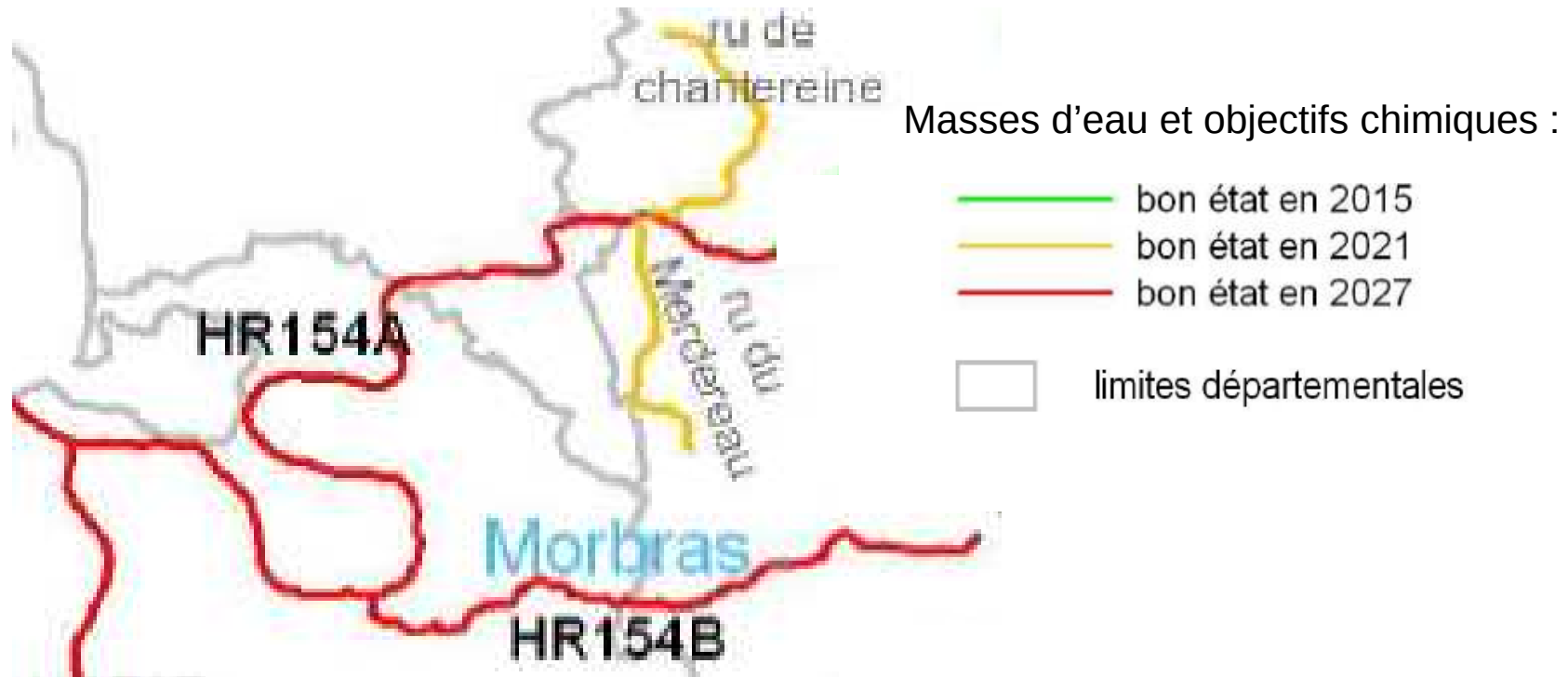
Commentaires :

Déclassement Marne : **HAP**

Déclassement Morbras : **Pesticides + HAP**

Etat des cours d'eau (Objectifs)

Objectifs d'état chimique des cours d'eau (SDAGE)



Commentaires : **Ecart au bon état** encore **conséquent** => Report de délai.

Trouver des solutions dès à présent pour agir en faveur de la **reconquête** et de la **non dégradation** des cours d'eau

Etude de cas 1

« De la rivière à la ville : le ru Sainte-Baudile »

Impact de l'urbanisation sur le ru Sainte-Baudile
et implications

François CHAUMEAU – DEA – CG93

Etude de cas 2

Eau et aménagements urbains

Comment prendre en compte la présence de l'eau
en milieu urbain et en assurer la gestion ?

Présentation d'aménagements et de techniques
alternatives

Thierry MAYTRAUD – DEA – CG93

Etude de cas 3

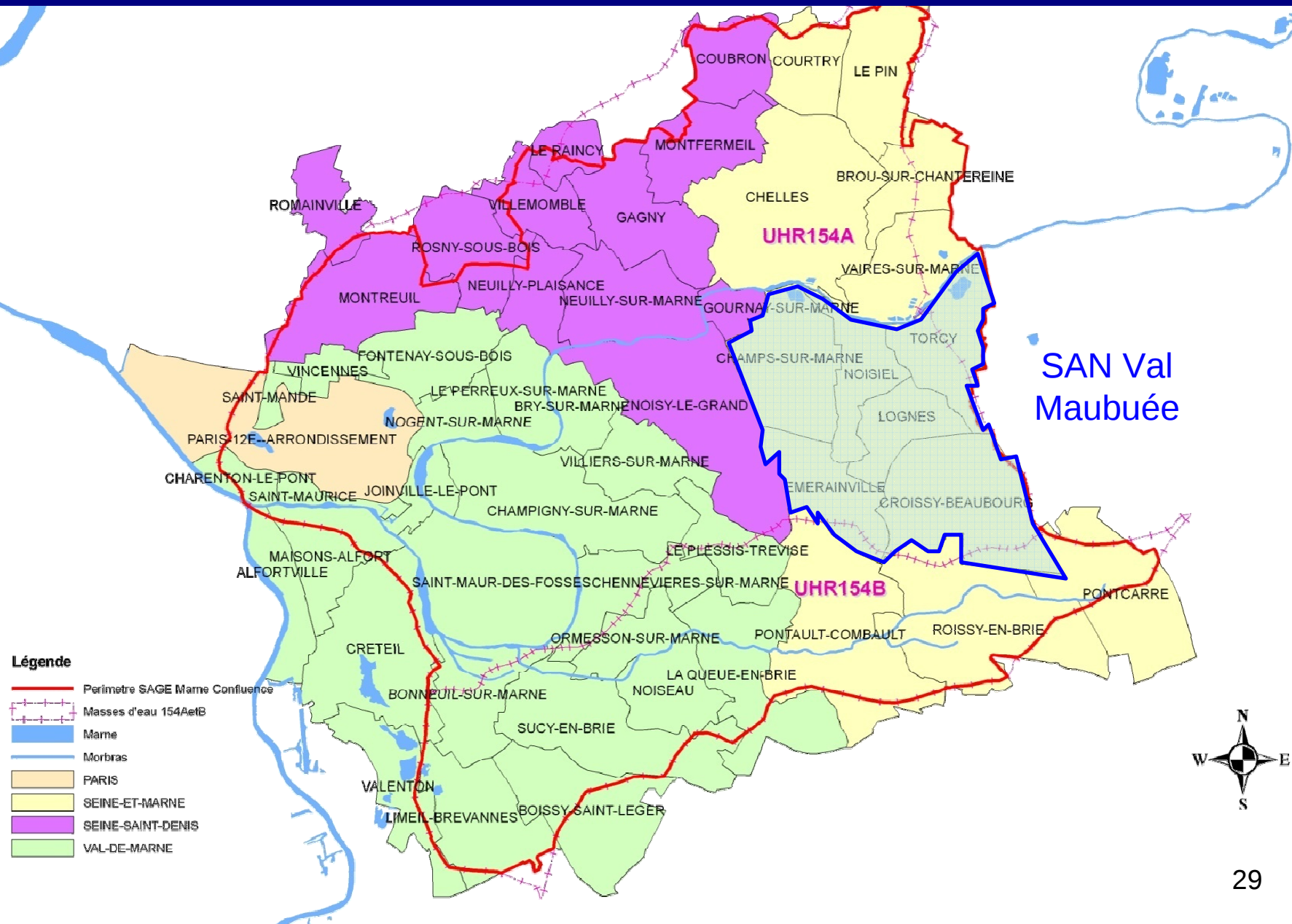
Le Val Maubuée

Gestion des eaux pluviales dans la « Ville nouvelle »

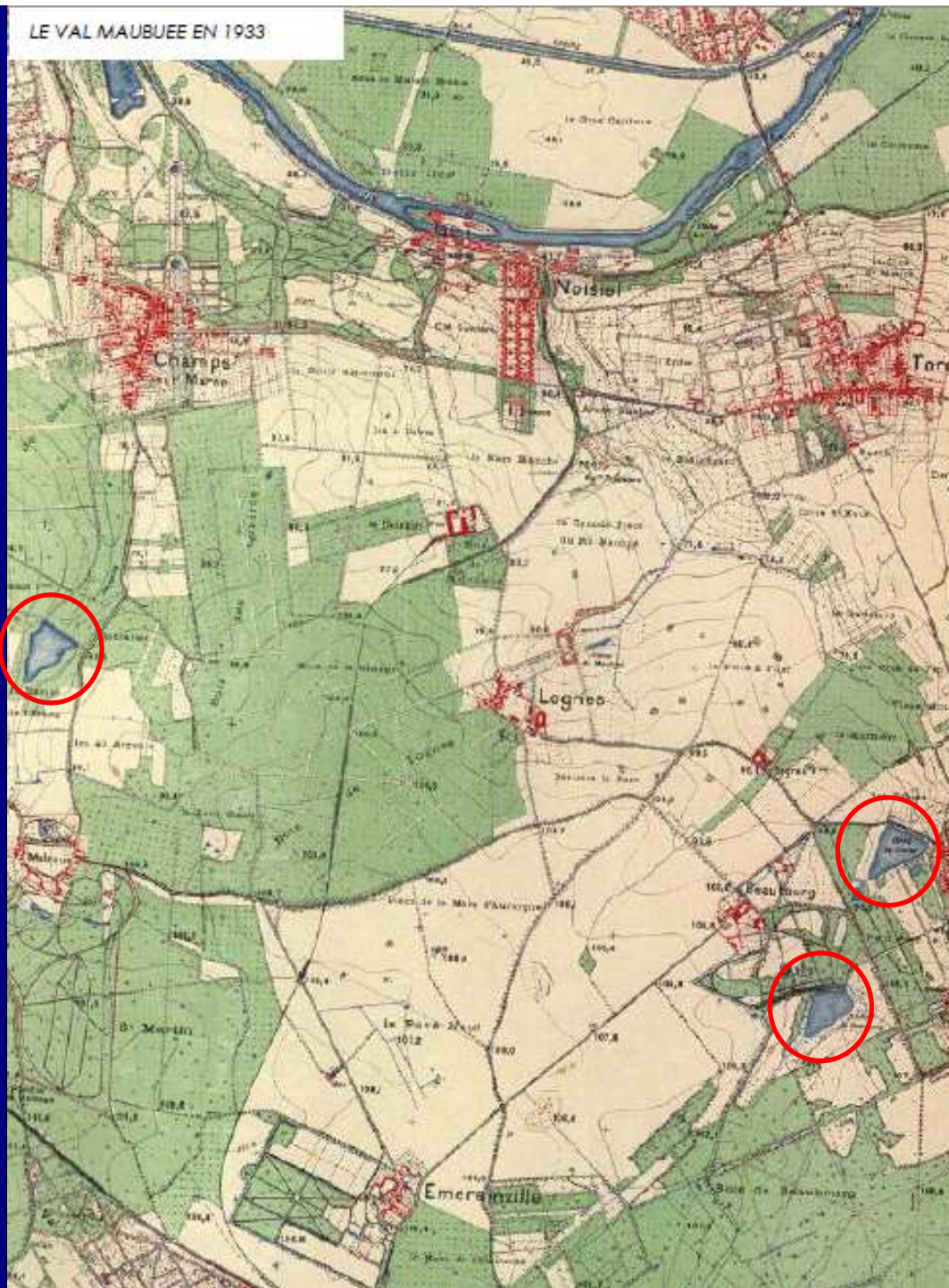
Eau et planification urbaine : le SCoT du Val Maubuée

Etude de cas 3

SAGE MC CT « Aménagement » - 04/03/2011



LE VAL MAUBUEE EN 1933



Historique

1933

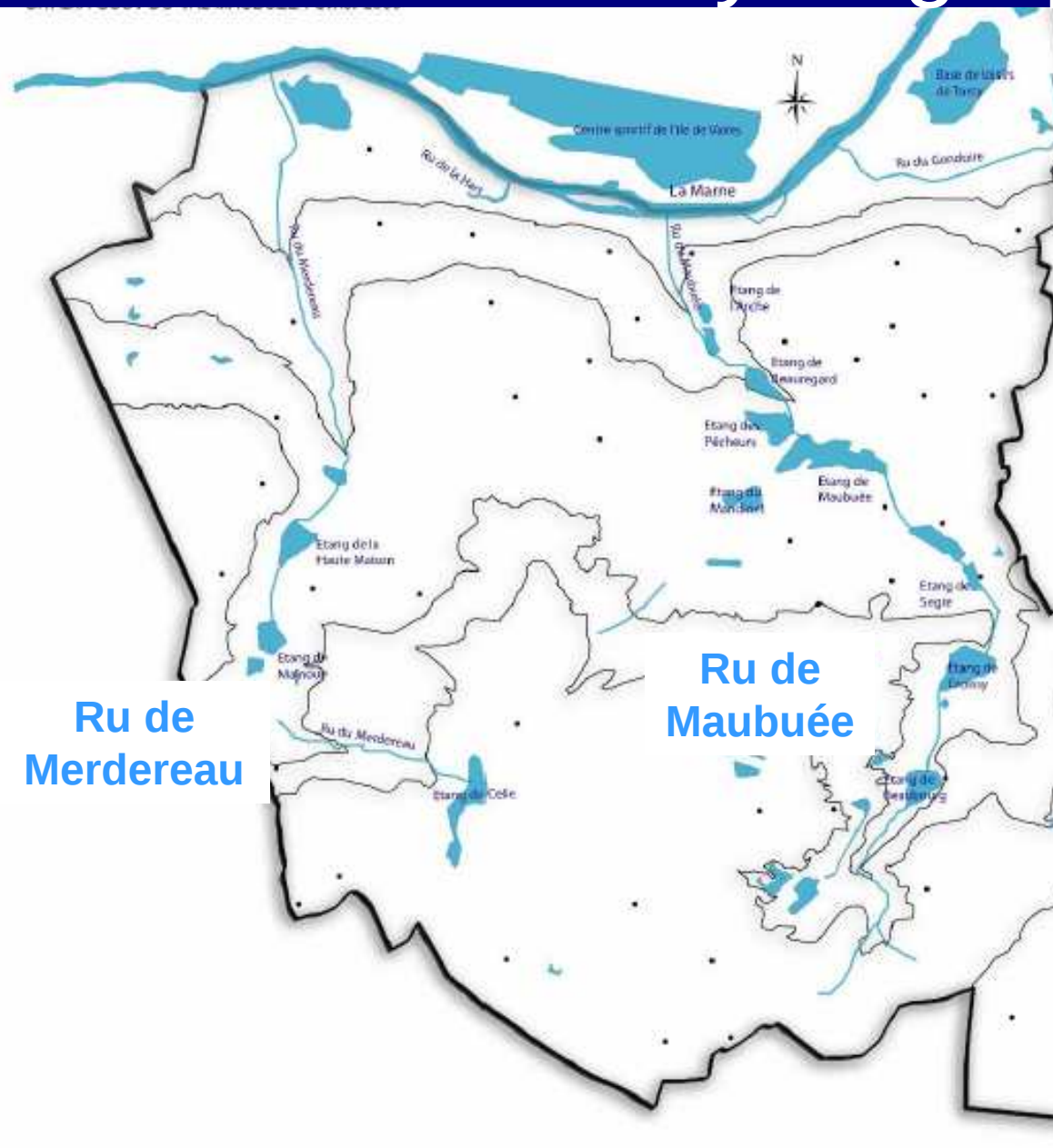
Territoire rural avec quelques bourgs

Chevelu riche de **petits ruisseaux** et **3 étangs naturels** (Beaubourg, Croissy, Haute Maison)

Nombreux espaces boisés (40% du territoire)

⇒ Valeur paysagère et patrimoniale riche

Réseau hydrographique



Années 70

Réflexion sur l'aménagement hydraulique du territoire

⇒ Construction d'un **chapelet d'étangs (28)**
(système de « **bassins versants** »)

⇒ **Séparativité** du réseau

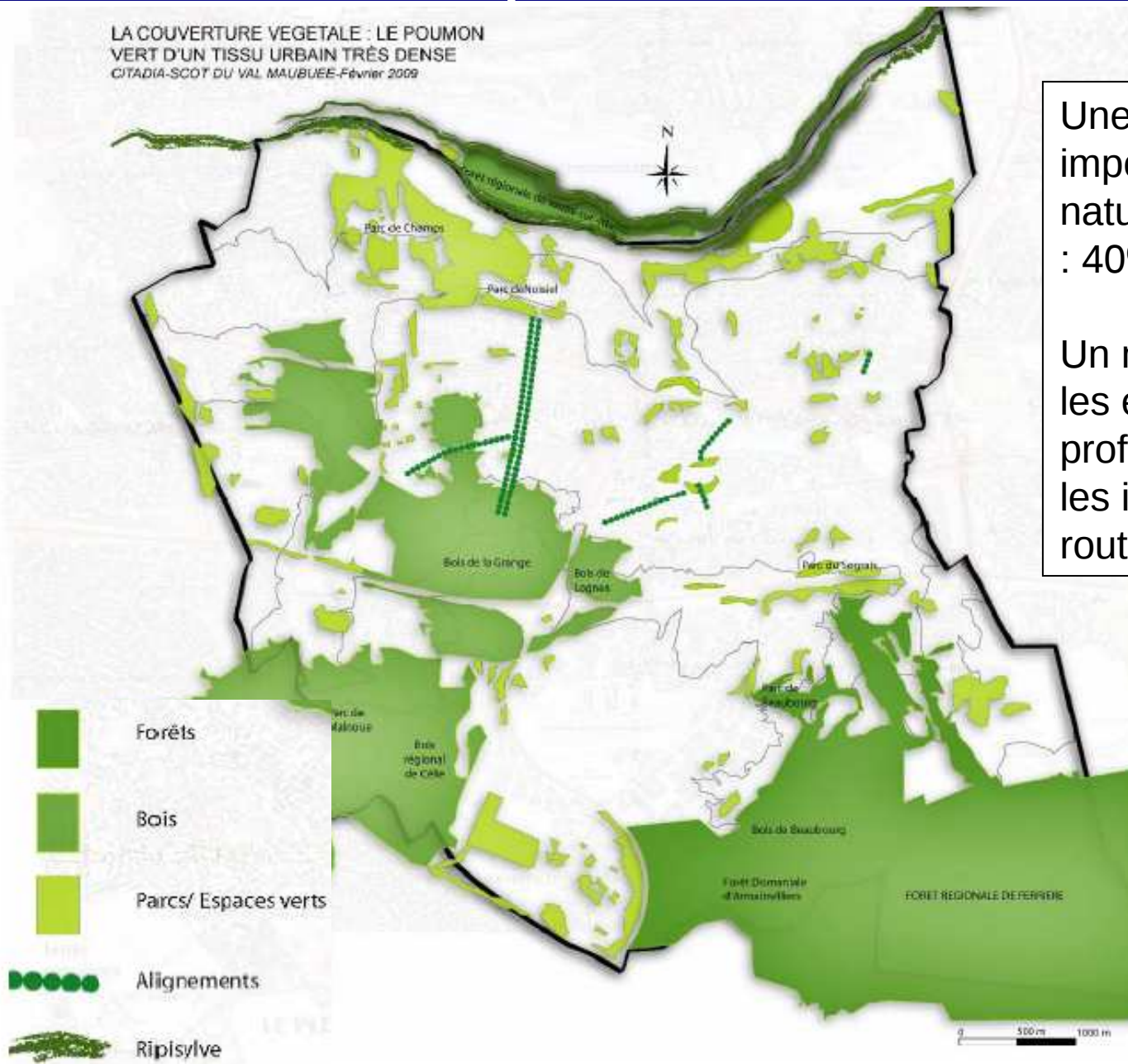
Rôle de régulation des eaux
de ruissellement

= **logique de gestion
quantitative** ;

Elément structurant du
cadre de vie

= **logique paysagère.**

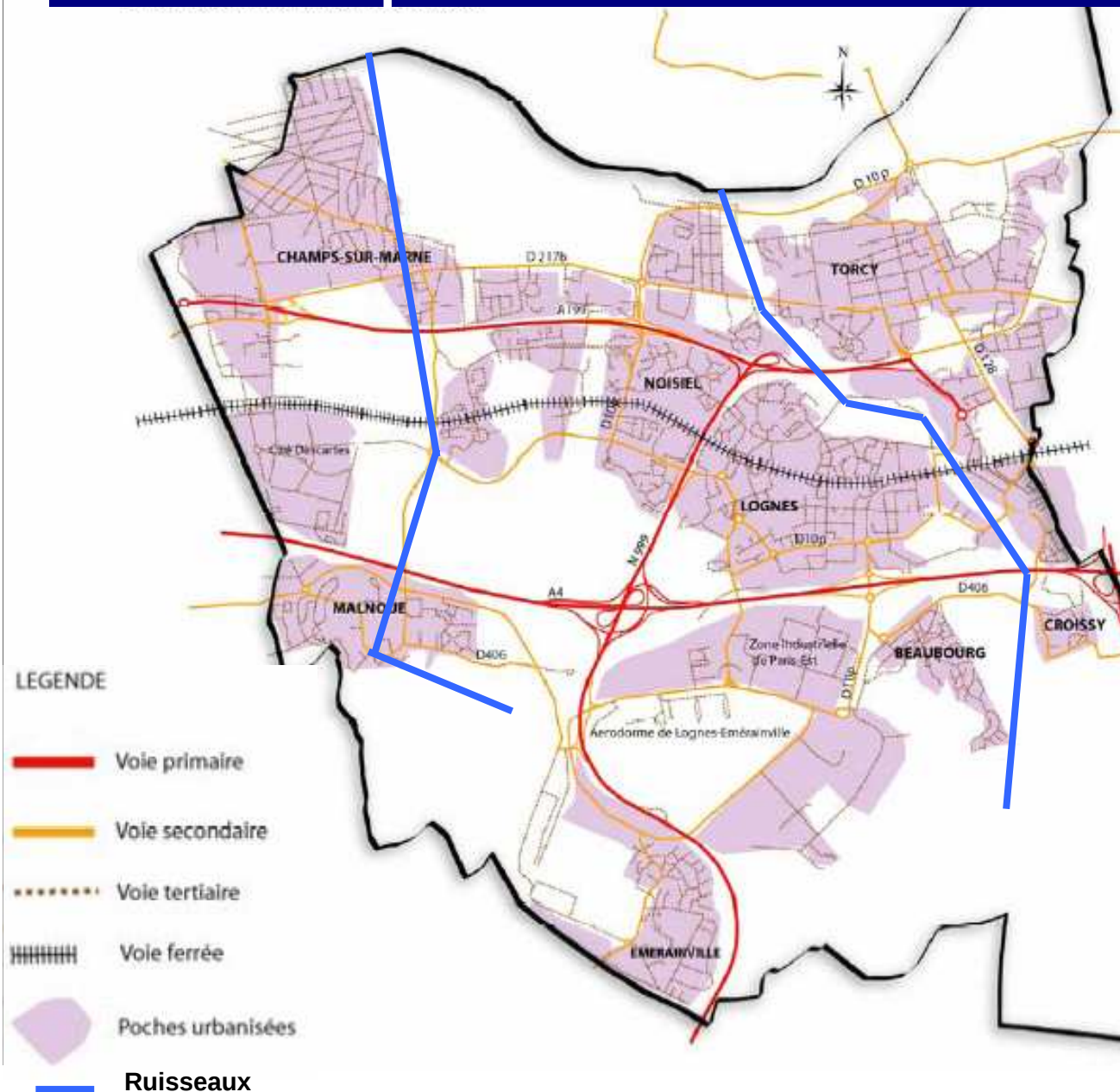
Espaces naturels



Une superficie importante d'espaces naturels et paysagers : 40% du territoire

Un maillage fort entre les espaces mais des profils fragmentés par les infrastructures routières ou ferrées

Population et infrastructures



Création de Marne-la-Vallée au milieu des années 70. Expansion forte entre [1975-1990]

Tissu urbain **fragmenté**

Territoire **découpé** en 4 tranches parallèles à la Marne (A199, voie ferrée, A4)

Conséquences

⇒ Problèmes de **franchissement** !

⇒ **Recouvrement** de portions de rus

De nouveaux enjeux

Années 2000

Rôle d'**épuration** des eaux (décantation) et de **réservoir écologique**
= logique de gestion qualitative

Prise en compte de ces nouveaux principes dans le projet urbain :

- ⇒ Programme de réhabilitation des plans d'eau (sur 20 ans)
- ⇒ Mise en séparatif des bourgs anciens (2006) + Contrôles de conformité des raccordements
- ⇒ Surveillance écologique des plans d'eau
- ⇒ Diagnostic écologique du territoire (2010)
- ⇒ Exigences liées au cycle de l'eau dans les projets d'aménagement
- ⇒ Mise en œuvre d'une gestion du pluvial à la parcelle (infiltration)

35 ans après sa création,
la « Ville nouvelle » entre en phase de transition
et de recomposition de son urbanisme

Le SCoT du Val Maubuée (projet)

Schéma de Cohérence Territoriale

« Outil de planification visant à harmoniser les projets et dynamiques d'aménagement, de logement, de transport, économiques, environnementaux sur un territoire cohérent. »

Trois étapes pour un projet de territoire ...



Asseoir réglementairement des orientations d'aménagement pour le territoire

Plan d'aménagement et de développement durable (PADD)



C'est
quoi ?

Issu des enjeux se dégageant du diagnostic territorial et des scénarios de prospective

Exprime le **projet politique du territoire**

Enonce les **objectifs** retenus

Orientations du PADD

Axe 1 : Une ville nouvelle en mouvement, moteur économique de l'Est Francilien

Axe 2 : Un territoire en renouvellement, un vécu, une identité, des perspectives

Axe 3 : Un environnement comme valeur, un éco-territoire

Document d'orientations générales (DOG)

C'est
quoi ?

Mise en œuvre des objectifs du PADD

Contient les **prescriptions d'urbanisme** opposables aux tiers

Contient des **documents cartographiques**

Orientations du DOG

I : Affirmer un projet de territoire armature

⇒ **Carte des orientations**

II : Préserver l'environnement et valoriser le patrimoine de la ville nouvelle

⇒ **Carte de protection**

III : Actionner les leviers du développement économique

⇒ **Carte des orientations**

Carte des orientations

Structuration et hiérarchisation de l'armature urbaine

Pôle moteur



Espaces de renouvellement urbain

Pôles structurants



Pôle économique existant à renforcer



Pôle économique à développer



Pôle mixte



Centralité à affirmer

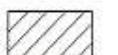
Espaces urbanisés



Espaces de couture



Espaces mutables à long terme



Espaces d'affirmation de l'urbain à moyen terme



Espaces d'activités



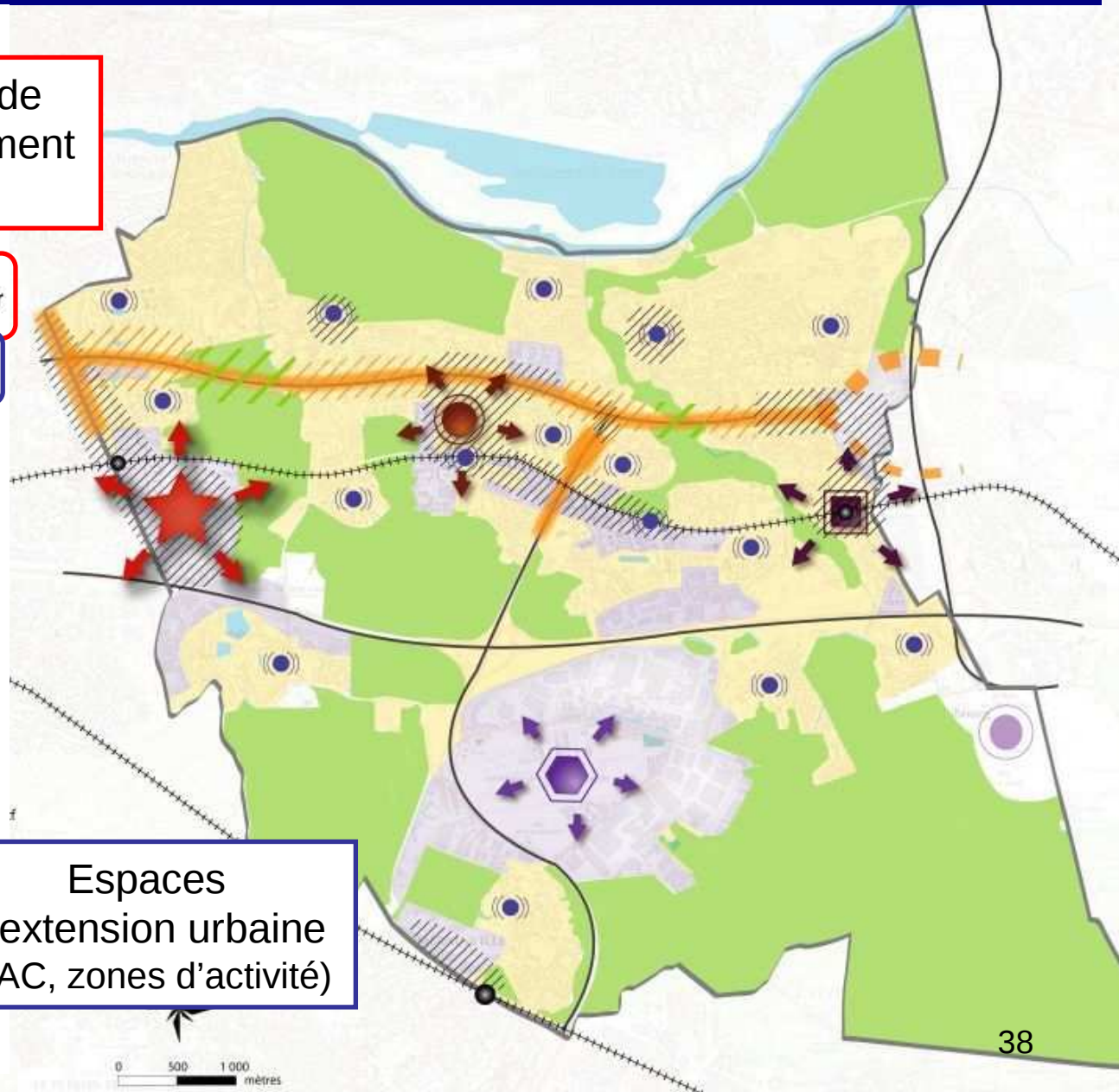
Espaces urbanisés mixtes

Centralités



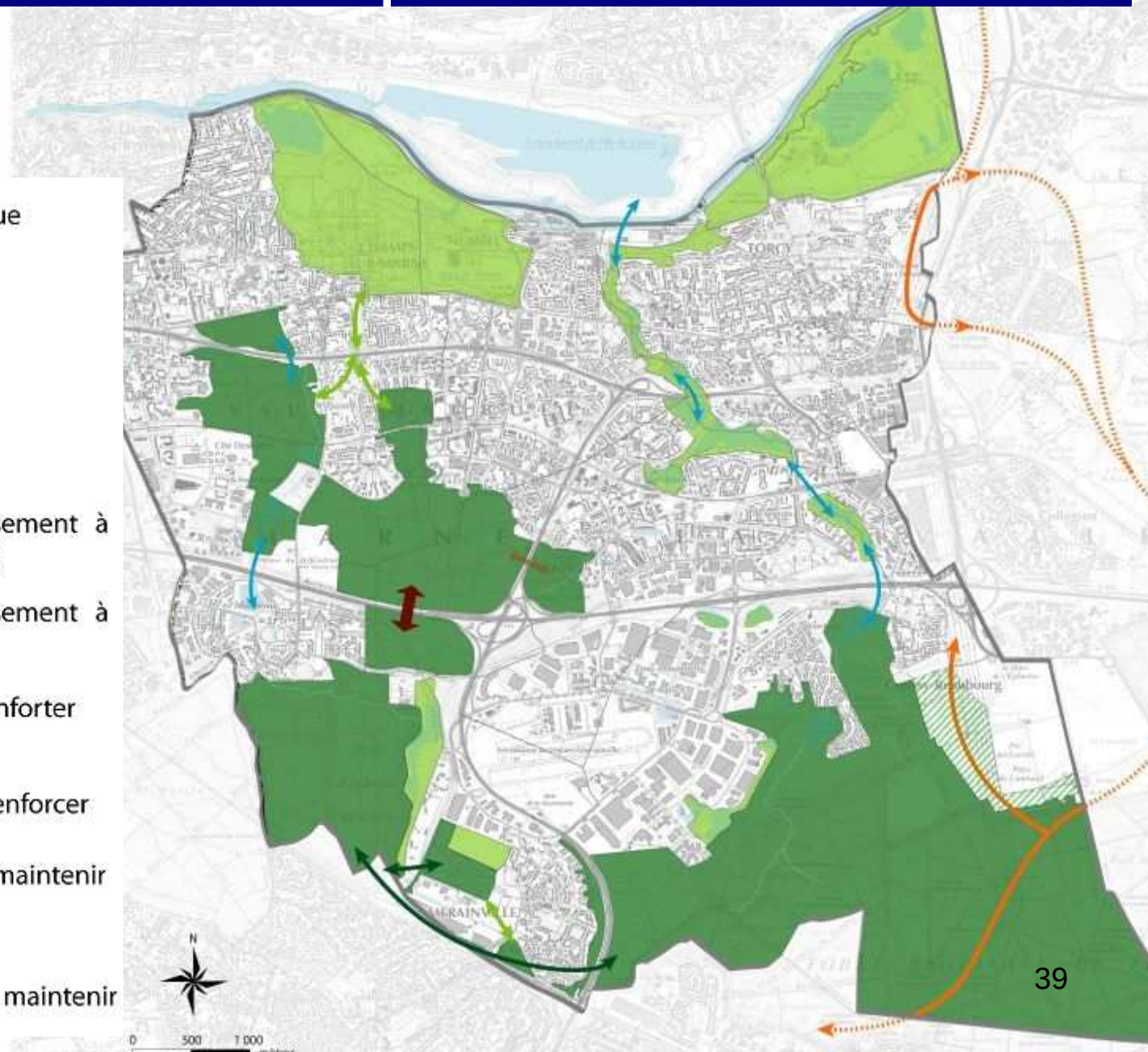
Centralité de ville ou de quartier

Espaces d'extension urbaine (ZAC, zones d'activité)



Carte des protections

-  Réseau hydrographique
-  Protection forte
-  Protection adaptée
-  Zone tampon
-  Principe de franchissement à prévoir (grande faune)
-  Principe de franchissement à prévoir (petite faune)
-  Corridor terrestre à conforter
-  Continuité "bleue" à renforcer
-  Continuité arborée à maintenir ou recréer
-  Continuité herbacée à maintenir



A retenir !

Dans le cadre du SAGE et de l'état des lieux, s'intéresser :

- à l'**historique de l'hydraulique du bassin** versant et de ses sous-bassins ;
- aux **moyens** d'intégrer la question du cycle de l'eau : études, exigences dans les projets d'aménagement (cahiers des charges)...
- à l'intégration et au **niveau de prescription** des documents de planification urbaine sur la thématique eau ;
- **connaissance des projets** d'aménagement ;
- aux pratiques des différents territoires (techniques développées, approches adoptées...)
- ...

Prescriptions d'un SAGE (exemple)

SAGE de l'Yerres (en enquête publique)

Enjeu 3 : Maîtriser le ruissellement et améliorer la gestion des inondations

Objectif 2 : gérer les eaux pluviales, prévenir le ruissellement et en limiter les impacts

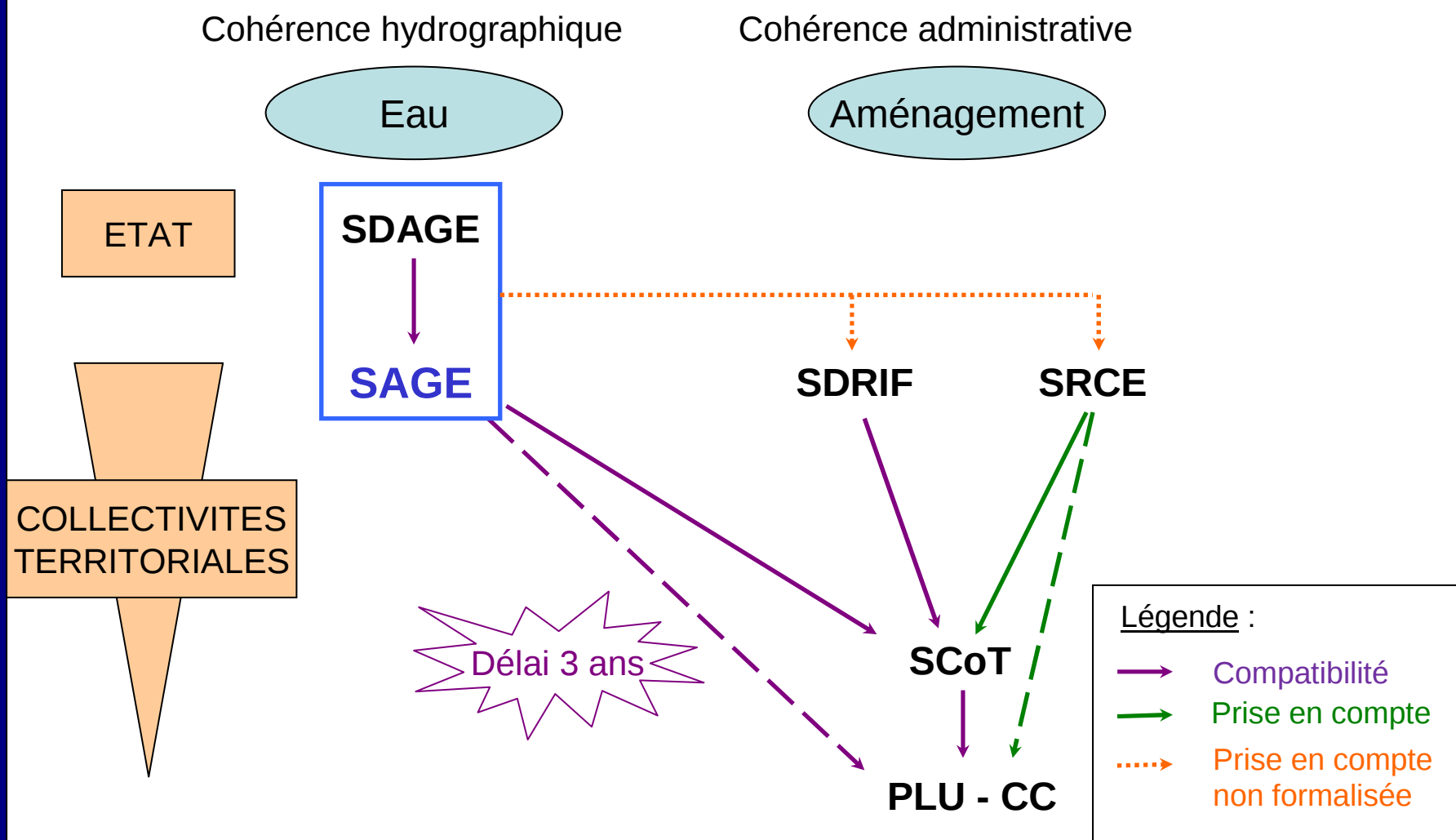
Préconisation 2 : Maîtriser le ruissellement dans les projets d'urbanisation nouvelle

Préconisation 3 : Réduire le ruissellement dans les zones urbaines par la mise en place de techniques alternatives aux bassins de rétention classiques des eaux pluviales et notamment les techniques de rétention, de réutilisation et d'infiltration

Préconisation 4 : afin d'assurer la pérennité des ouvrages de stockage, d'infiltration et de réutilisation des eaux pluviales, ils devront être contrôlés suite à leur mise en place

Préconisation 5 : prendre en compte la gestion des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme

SAGE et outils de planification et d'aménagement



SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

SDRIF : Schéma Directeur Région IdF

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

PLU : Plan Local d'Urbanisme

CC : Carte Communale

Echanges avec la salle
- *Perceptions*
- *Attentes*

CT « Aménagement » 4 mars 2011

Réactions de la salle

Des commentaires ?

Des compléments d'information (données, projets, problématiques...) à apporter à ce qui a été présenté ?

Quelle contribution à l'état des lieux du SAGE ?

Thèmes à aborder en priorité ?

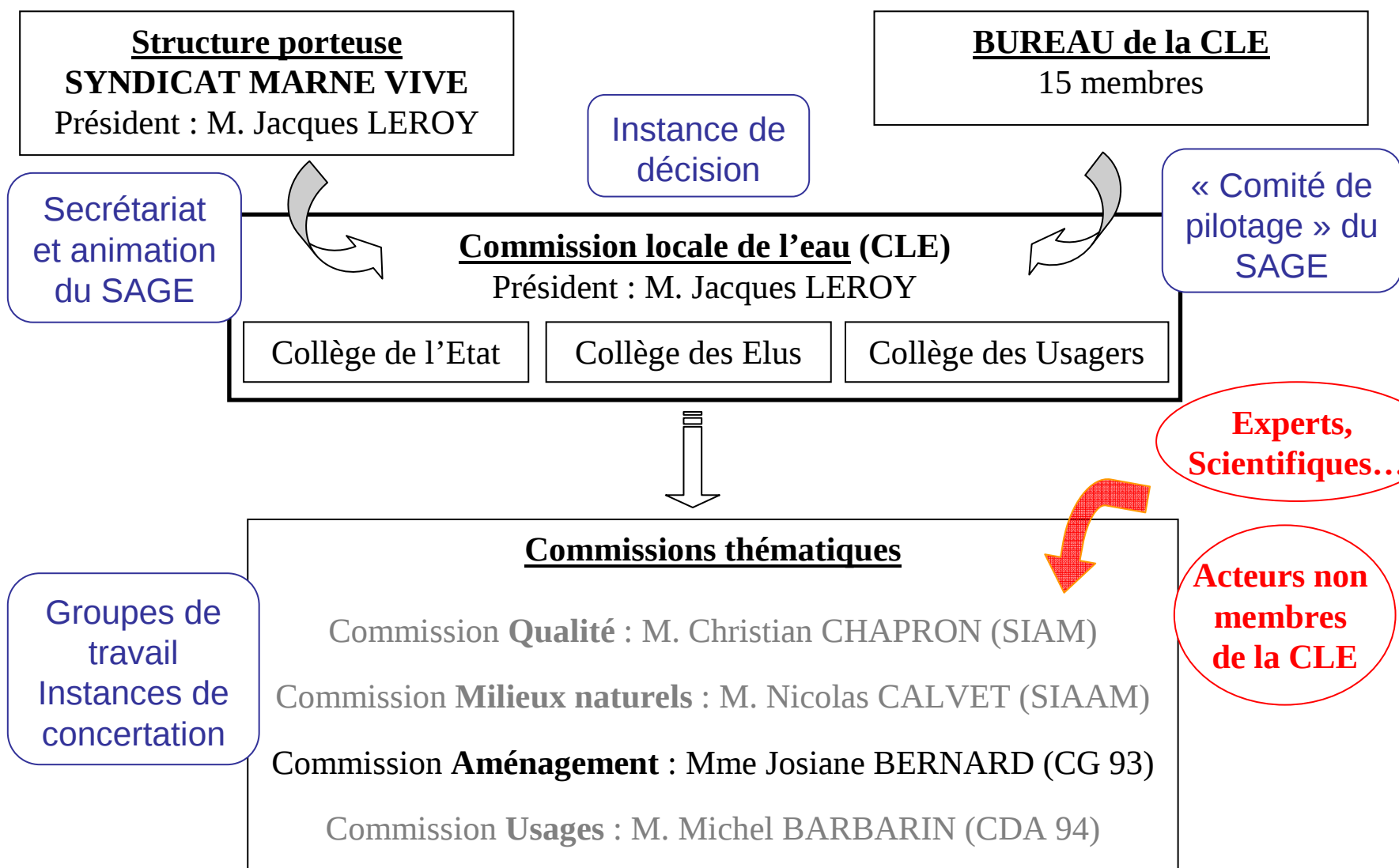
Réflexions à mener au sein de la commission ?



Rôle des acteurs du SAGE

CT « Aménagement » 4 mars 2011

Organisation générale



Rôle des entités

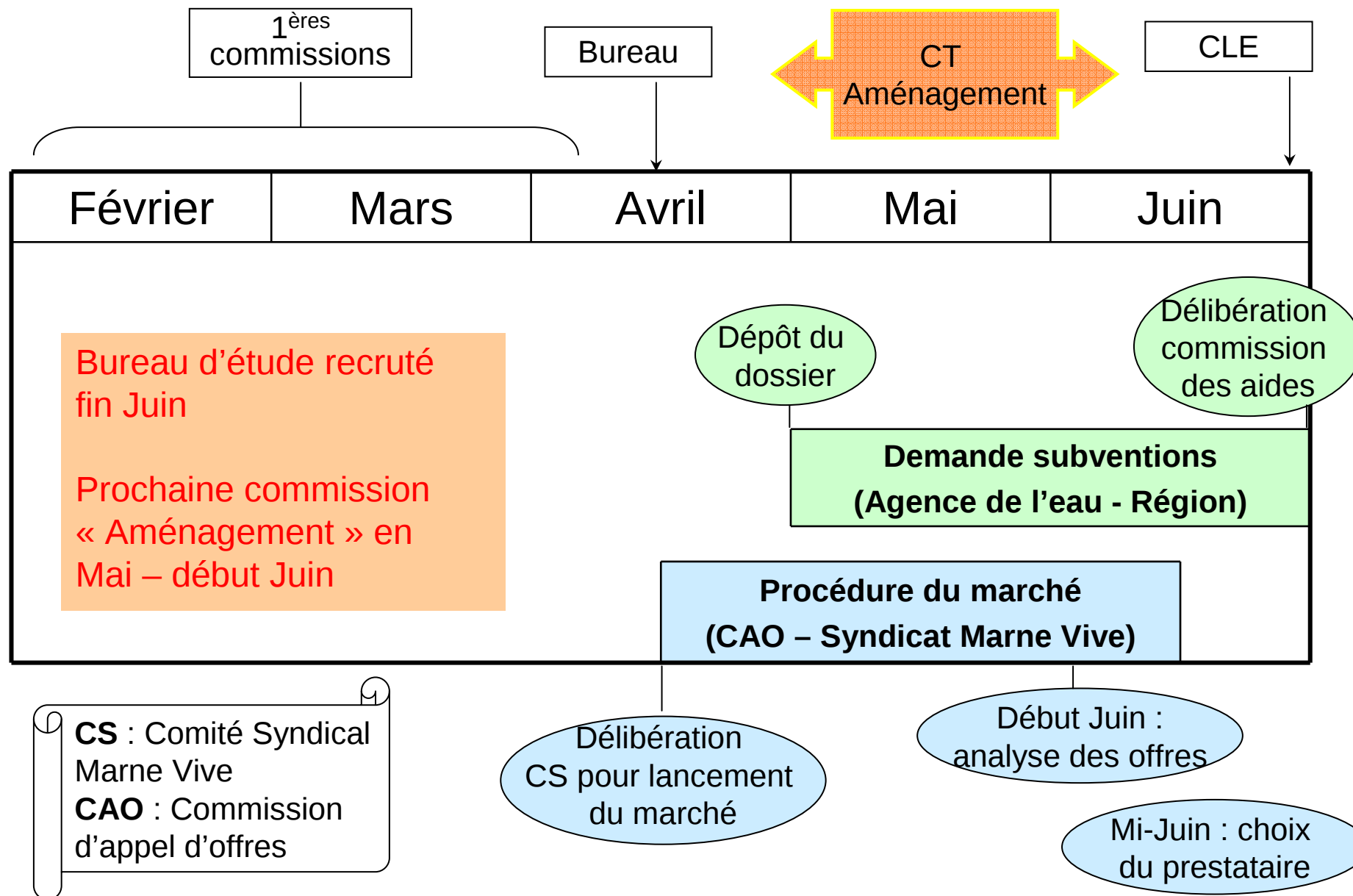
- ✓ **Membres de la commission** : Mobilisation des services et de leurs réseaux pour enrichir l'EdL ;
- ✓ **Président de la commission** : Animation des réunions, synthèse des échanges en Bureau et en CLE ;
- ✓ **Animateur** : Référent des acteurs du territoire, appui technique et administratif au Président de la commission (présentations, analyses...)
- ✓ **Bureau de la CLE** : Rôle essentiel de **pilotage** des commissions (synthèse, arbitrages, interfaçage...) ;
- ✓ **CLE** : Valide les orientations proposées par les CT et le Bureau
- ✓ **Bureaux d'étude** : appui, analyse des documents ;



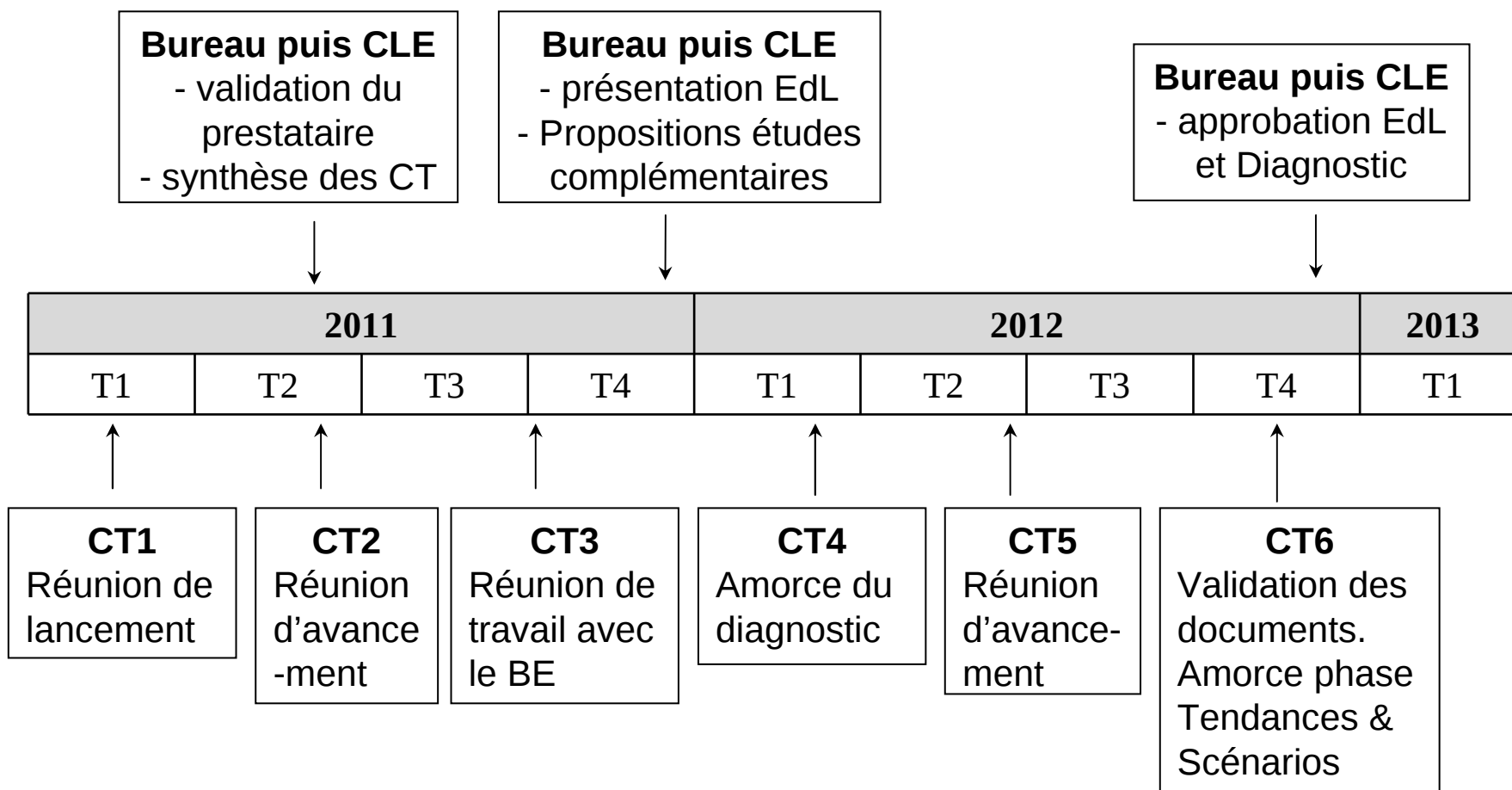
Calendrier

CT « Aménagement » 4 mars 2011

Calendrier à court terme



Calendrier EdL - diagnostic



Environ 1 réunion par trimestre
Combiner réunions de travail et réunions à vocation plus pédagogiques

Pour conclure !

✓ Inscription aux CT : $\frac{3}{4}$ des membres de la CLE se sont inscrits.

=> Identifier d'autres interlocuteurs possibles (récurrents ou ponctuels)

Dates fixées !

- Qualité : jeudi 3 février
- Milieux naturels : mercredi 16 février
- Usages : mercredi 6 avril

**Pensez à communiquer vos données
à l'animateur du SAGE**

Christophe.debarre@marne-vive.com – 01 45 11 65 71



Visites de terrain

CT « Aménagement » 4 mars 2011

Propositions

Département de Seine-Saint-Denis

1. Réunion + présentation en salle
2. Sortie terrain
 - ✓ Parc Jean Mermoz (Villemomble) : dispositif de stockage des eaux pluviales ;
 - ✓ ru Sainte-Baudile : impact de l'urbanisation sur un ru ;
 - ✓ Jardin des artistes (Noisy-le-Grand) : techniques alternatives, parking inondable...

D'autres idées, propositions ?

Sortie à prévoir courant Mai, début Juin